

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

Annonces :

Ordinaires, 10 centimes — Judiciaires, 1 franc
Réclames, 50 centimes (la ligne).

NOTRE WALLON.

Nous étudions en ce moment deux ouvrages des plus intéressants : l'un, le *Dictionnaire des spots ou proverbes Wallons*, par M. Joseph Dejardin, (1) contient 2332 expressions recueillies dans les divers dialectes du pays, mais principalement dans le wallon de Liège; l'autre, le *Recueil des comparaisons populaires Wallonnes*, par M. Joseph Defrecheux, (2) ne renferme pas moins de 1240 comparaisons.

Lisez ces ouvrages : ils sont, je vous assure, d'une lecture attrayante et instructive; rien qu'en les feuilletant, on retrouve une foule d'expressions imagées, pittoresques, triviales parfois, mais toujours justes et bien frappées, que l'on entend chaque jour autour de soi. On s'arrête, avec intérêt, avec curiosité, à celles que l'on n'a jamais rencontrées et l'on s'interrompt souvent, le doigt posé sur le livre, pour admirer la richesse de cette langue colorée et aussi pour songer, aux travaux de ces chercheurs qui, mêlés au peuple, écoutant et notant, sans rien omettre, sans rien dédaigner, tout ce qui sort de la bouche du peuple, parviennent ainsi à élever à la langue wallonne de véritables monuments.

En refermant ces volumes, nous faisons cette réflexion que le nom de Nivelles y était à peine cité (3), tandis que bien d'autres villes wallonnes (Mons, Namur, Verviers, par exemple) y figurent presque à chaque page. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que nous n'avons rien fait, rien produit et que nous sommes inconnus là-bas où le mouvement wallon est suivi et encouragé — nous en savons quelque chose — par les hommes les plus distingués?

On nous a souvent dit : « Le wallon de Nivelles n'a pas de caractère propre; il n'est pas original et il possède peu de richesse personnelle. »

Ceux qui parlent ainsi se trompent : nous avons un wallon bien à nous et il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir une publication quelconque écrite en wallon d'une autre région et d'essayer de la traduire au courant de la lecture : une foule de locutions ne pourront se rendre littéralement et devront être modifiées.

Nous ne parlons pas du nombre considérable d'expressions tout à fait locales que nous ne trouverons dans aucun écrit wallon, pour la bonne raison qu'elles n'ont cours qu'à Nivelles.

— « Citez-les, » nous dira-t-on : c'est justement là ce que nous voudrions, ce que nous espérons pouvoir faire un jour et c'est là le travail qu'une demi-douzaine d'Aclois devraient entreprendre.

Voici, telles qu'elles se présentent sous ma plume, quelques expressions absolument locales et renfermant, du reste, des noms propres bien connus à Nivelles :

Ca vi d' race, comme el tchi Djean Ph'lippe;
I' grandit in sagesse et in beauté, comme l'éfant Stritchou;
Touërner à ri, comme les choux Garitte;
Tout à la douce, comme Djean des vaches;

(1) Ouvrage couronné par la société liégeoise de littérature Wallonne, Liège, 1863.

(2) Idem. Liège, impr. Vaillant Carmanne, 1886.

(3) L'origine du mot *Aclois* est donnée, d'après MM. Tarlier et Wauters, dans l'ouvrage de M. Dejardin.

Il est là avé s' pipe dins s' bouche, vo dirf l' tchi Meur;

Twé sourtes dé soupes dins l' même pot c'est bou l' démon, dist-i' Djean Quéwet;

I' va à p'tits pas, comme Djean du Mat.

Item, dist-i' Berte à s' tchi;

I' pieut, i' lû;

Les sourcières dansont à Felû.

Il a fait ses étutes à Thérèse Grosys (variante : à Bârbe dé l' Trappe), el cu dins les cindes.

Voilà bien du nivellois, n'est-ce pas? Et c'est par douzaines que nous pourrions citer ici de ces comparaisons empruntées à des choses locales et de ces mots frappés, pour ainsi dire, du cachet nivellois.

Ne pensez-vous pas, comme nous, qu'il soit temps de classer toutes ces vieilles expressions, de les débrouiller, d'en rechercher l'origine et même d'empêcher qu'elles ne tombent en désuétude? Car nous avons pu constater déjà la disparition de bien des mots pittoresques employés par nos pères, figurant dans leurs chansons et qui seraient à peine compris aujourd'hui.

Et si, contre toute attente, notre récolte n'était pas aussi abondante que celle de nos frères de Liège ou de Mons; si, en retour des volumes qu'ils nous envoient, nous ne pouvions leur adresser qu'une modeste brochure, nous en prendrions notre parti et nous inscririons philosophiquement en tête de notre travail cette autre expression nivelloise :

Item in oche, dist-i' Pitche! Stoisy.

Nos nouvelles rues.

Nivelles a pris, dans ces dernières années, une extension considérable; le nombre des maisons nouvellement bâties s'accroît chaque jour; un quartier entièrement neuf s'est créé au faubourg de Namur et bientôt, autour de l'église du St-Sépulchre, qui s'élève rapidement, viendra se grouper une nouvelle agglomération.

Tout le terrain situé entre nos deux gares se transforme petit à petit et va former un quartier bâti vers lequel le centre de la ville tend à se déplacer. De nombreuses rues, dont plusieurs sont déjà tracées, traverseront ces terrains, qui hier encore étaient jardins et prairies; la nouvelle voie qu'on se propose d'ouvrir pour relier les deux gares donnera à ce quartier un mouvement commercial plus animé que celui dont jouissent nos principales rues actuelles.

Seulement, rien, ou du moins presque rien n'est encore fait de tout cela, mais personne ne doute que ces transformations ne se fassent prochainement. On dispose de la pâte; il reste à la pétrir.

Nous avons un emplacement remarquable et par son étendue et par sa situation; il faut qu'en s'élevant le quartier qui le couvrira profite de ces avantages.

C'est une nouvelle ville que l'on va bâtir; prenons garde de la gâter par un manque de prévoyance ou de goût. D'abord, faisons nos

rues aussi spacieuses et aussi droites que la situation le permet. Si l'on trouve un certain charme aux rues tortueuses de nos anciennes villes, avec leurs maisons en retrait, leurs trottoirs inégaux et étroits, on doit cependant leur préférer aujourd'hui les allées droites, larges et généreuses d'air et de lumière.

Quand ces questions de tracé et d'alignement seront tranchées, il s'agira de veiller à l'embellissement de nos rues. Nous savons bien que nous ne pouvons espérer voir s'y élever des constructions monumentales comme dans les nouveaux quartiers de nos grandes cités; mais nous pouvons au moins demander que nos rues soient bordées de maisons régulières dans leur simplicité.

Si l'on ne veut pas voir bâtir une grange ou une écurie à côté de coquettes habitations; si l'on ne veut pas voir nos nouvelles rues gâtées comme le square de la gare de l'Est, la rue des Poulées et même le faubourg de Namur, il faut que le dépôt des plans et la demande en construction ne soient pas de simples formalités d'entérinement.

La ville, propriétaire de la rue, a bien le droit, nous semble-t-il, d'exiger quelques conditions de son voisin qui vient prendre chez elle l'air et la lumière. Il suffirait pour arriver à ce but d'imposer un *minimum*, un type de maison simple, à un seul étage, en rapport avec les constructions que l'on rencontre dans les villes de deuxième ordre, ce *minimum* n'excluant pas la construction de maisons plus jolies et plus riches. C'est là, croyons-nous, le moyen de faire un quartier sain, attrayant et recherché. Si nous avions un conseil à donner à nos propriétaires et à nos architectes, nous leur dirions volontiers d'abandonner ce type de façade si commun à Nivelles, où pour avoir un semblant de second étage on écrase le premier par des fenêtres carrées et basses.

Nous parlions l'autre jour des noms des anciennes rues qui rappellent une partie de l'histoire de notre ville; les noms des rues nouvelles ne pourraient-ils la compléter? On va devoir bientôt prendre une décision pour baptiser chacune d'elles; à cette occasion, Nivelles ferait bien, nous semble-t-il, de songer à ceux de ses enfants qui l'ont illustrée.

Les Baguet, les Rûlez, les Hauchamps, les Dangonau, les Delvaux, les Seutin, etc., sont des noms qui nous appartiennent : il serait juste d'en perpétuer le souvenir parmi nos populations et de réserver à chacun de ces Nivellois une place d'honneur dans la ville qui l'a vu naître.

CLIPOTIA.

Boîte du Journal.

M. O. X. Nous avons reçu votre envoi. Ce sera pour dimanche. Merci bien. Nous ferons notre possible pour vous envoyer ce que vous demandez.

-El Nivelwé. (4)

EIR PAU CONNU : T'EN SOUVIENS-TU.

Promi couplet.

Qûe c' qué c'est ça, qu'on conduit à batême?
I'chant' detjà comme in djoun' rossignol;
I paraît four et dur comme in inglème,
I fait des suks pu gros qu'in crinquignol.
Ec' n'effant là, qu'on respond à Nivelle,
C'est l'fi dé s'peire, i vivra pu qu' Nowé;
Mé n'faut ni kwaire, qué c'est là n' chouss nouvelle } bis
C't'ainsi qu'il est, el vrai p'tit Nivelwé.

Deuxièm' couplet.

V'là qui grandit, mon Dieu, qu'est c' qui va iesse?
Il a d' l'esprit qué d' bourd' dé tout costé;
Detjà de tout i' rit avé finesse,
I comprend tout comm' l'illuss Bossuet!
Qu'est c' qui d'véra? Disimm' la ça sans rire;
Saudar, méd'cin, avocat ou curé!
D'tjé n'in sait r'in, mé tout c' qué pu vos dire: } bis
Qui d'véra d'Jan, comm' dév'n l' Nivelwé.

Troisième couplet.

Mi, d'j'voudrou bi'n, dist' elle ess' boun' gran' meire,
Qui s'rou savant, comme el savant Roulez;
Et mi, dtj' souhait', qui li respon s' grand' peire,
Qui swet chanwerm' comme em' n'ami Baguet.
Qui swet sculteu, hazard' Berthe ess' cousine,
Comm' no Delvaux, l'oneur dé no n'indwé;
Ou musicien, qué crié ess' sieur Zaudrine, } bis
Comm' Tinctoris, ell' glwair du Nivelwé.

Quatrième couplet.

Mi d'j'sus contint qui fasse comm' ess' grand' freire,
El chaboti, crân' ersetdcheu d' jambons;
Parcé qu'au monde, a respliché s' nameire,
Tout vi n'a point, quand on z'est brâfs garçons.
R'in d'impossip', disonn' lé tout abie,
Qué swet tout ça, peut ette en' aut' salet;
C'est qué l' gaird, in vivant tout ess' vie, } bis
Sara r' muant, comm' d'Jan-d'Jan l' Nivelwé.

ACTES OFFICIELS.

Un arrêté royal du 31 décembre 1888 accorde 25,000 francs à la province de Brabant, acompte du subsidie promis pour la construction du palais de justice de Nivelles.

Par arrêté royal du 26 décembre 1888, M. Hinde-

(1) Nous avons respecté l'orthographe de l'auteur.

IN TCHAT SCOURSI.

D'Jean-Louis, l'taieur qui d'mgure lauau d'sus les fossés, pa d'lé l'gazomette, avou in vi tchat qu'il avou trouvé in d'jou au matin mort, d'jé n' sais ni si c'est du mau d'vinte ou bi d'viessie. I stou presse à daller l'taper dins l'rivière là à costé (bah! avé n'biesse dé pu ou d' moins dédins, l'rivière en' sintira ni pu mauvais, s' disou-ti in li-même); il avou d'jà l'pouve biesse à s'main, quand ft en in coup i'tire ses berliques éié i sondje à n-in plan, mais à n-in plan qué Démélin, si farceu qui s'tou, n'arou jamaïs sondji à d'indvinter d' paréie.

A costé dé l'maiso d'Jean-Louis vo connaichi bi comme mi l'cabaret à l' Grosse boule, même dé pu qu'il a in enseigne avé en' grosse boule éié des guies. C'est là qu' d'Jean-Louis va tous l'dimanches éié tous l'lundis bwère es' piute; jé n'cwé ni qu'il a jamais manqué in d'jou d' daller d'jouer s'pâte au couion avé twès vis comme li, les habitués dé l'maiso despu bi longtims. Mais in même temps qu'ieusses il a toudi en' bind' dé saquants gairds, brammins pu d'jônes, qui v'non là insprès pou d'jouer à guies dins l'cour.

I faut vo dire qué c'est des rousses cé lèles éié qui z'ont d'jà djoué quéqu' bellés farces.

In d'jou in rintrant d'in l'cabaret après leu pârte finie l'stinent in train dé s'vanter d'avwèr volé deux bias lapins, iun dins l'rué du Curat, l'auté au culot Roblet, éié d'les avwèr mindji après d'in in cabaret dé l' rue dé Mon.

C'c'èss n'est ni co les dérnis qu'no perdrons, dist-i iun dé l'binde, éié l'preumi qu'no virons co à

ryckx (Louis), professeur de musique en disponibilité à Bruges, est nommé aux fonctions de professeur de musique à l'école normale primaire de l'Etat à Nivelles, en remplacement de M. Aerts (Félix), décédé.

A DROITE ET A GAUCHE.

L'Acot est heureux de présenter à Monsieur et à Madame Auguste Tunerelle-Liénard, ses félicitations et ses vœux à l'occasion de leurs noces d'or.

'Une fête tout intime a réuni mercredi dernier la famille des vénérables jubilaires; la *Vieille Cour* et l'*Hôtellerie* y étaient dignement représentées.

Voici le programme de la fête dramatique suivie de bal, que donneront ce soir les *Travailleurs réunis* et à laquelle, nous n'en doutons pas, un grand nombre de Nivellois s'empresseront de se rendre.

A) *Le Matin*, chœur par la Société. J. Berleür.

B) **LE PENDU**, grand drame en 5 actes, de MM. Anicet-Bourgeois et Michel Masson.

DISTRIBUTION DES ACTES :

1° Un salon de l'Hôtel Dartigues, à Bordeaux. — *L'Empoisonneuse*.

2° Une salle commune d'hôtellerie, à Nantes. — *Le Pendu*.

3° La Cour-Jardin de la ferme des Ajoncs. — *Deux Bigames*.

4° Au Presbytère de Gaillac. — *Les Registres de la Paroisse*.

5° Le Parloir de l'Hospice de St Julien des Bois. — *Les deux Mères*. — *Justice!!!*

C) **LE MISANTHROPE & L'Auvergnat**, Comédie en un acte de MM. Lubize et Siraudin.

Encore uné nouvelle société : le *Microbe Club*.

But : un repas annuel, suivi de concert!

Président : M. Jaumotte, père;

Secrétaire : M. Coffin;

Trésorier : M. Jossart;

Porte-Étendard : M. E. Despret.

Organisateur des fêtes : M. H. Despret.

Depuis longtemps déjà, la *Thines*, qui traverse une bonne partie de notre ville et dont les

pétatche dira r' trouver l' s'autes. »

D'Jean-Louis les ascoutout tout in fumant s'pipe à costé d' l'estuve; c'astout d'justémint twès quattes d'jours d'vant qué s'tchat n'creffe.

Ça fait qu' quand i stou presse à d'aller l'foute à l'rivière, i s'a souv'nu dé c' conversation là, t'taussi rade il a scoursi l'malheureux tchat éié il l'a sté pinde à l'cour comme on fait toudi avé les lapins, pou leu fait pierde el gout d'garinne. I faut qué d' vo disse qué s'cour n'est séparée dé l'sienne dé l' *Grosse boule* qué pa n'petite haie dé spinnés, même dé pus qui n'a qu'enn' pompe pou les deux maïso.

L'lendemain, (c'astout in dimanche), el binde dé voleurs dé lapins arrif' d'jouer à guies; i viont l'lapin dé d'Jean-Louis là pindant din s'cour, qui n'avou qu'à stinde leu bras pou l'printe.

Tantout au nute, dist-i' iun, no vérons l'quer quand d'Jean-Louis bwéra s'pinte douci.

Comme d'effet, au nute i' d'a iun qui sourte comme pou d'allera l'cour, i' print l'lapin (el tchat qué d' vu dire) i'l'met din n'gazette éié i' va l'muchi dins l'djeu d'guies.

Quand d'Jean-Louis a ieu sté voie (pas c' qué c'c'est n'est ni ça in amusette) i sont dallés quer l'lapin, éié i sont partis l'niete còre à leu place d'habitude. Ça leu-z-a chéné boun l'démon; i' s'tou p'tête bi n'miette coria, mais i n'povou mau d'avwèr l'gout d'garinne. Bref à ça, l'dimanche d'après i sont r'vénu d'jouer à guies à l' *Grosse boule* comme si ri n'astou.

El bosse du cabaret, qui savou bi quiss' qu'avou pris l'lapin éié qué sourte dé lapin s' qu' c'astou, (pasqué d'Jean-Louis l'avou raccourdé d'avance) leu dit tout bas t' t' auss i râte qu'il ont ieu sté intrés :

C'est vous autes qu'a v'n' voler l'lapin d'Jean-Louis l'semaine passée?

eaux sont des plus corrompues, répand une odeur des plus insupportables; c'est à peine si l'on sait passer notamment au boulevard des Arbalétriers sans se boucher le nez.

Nous engageons les membres du comité d'hygiène à se promener de temps en temps à cet endroit où ils pourront constater par eux-mêmes le fait que nous avançons.

Nous ne savons pourquoi l'on ne s'est pas encore décidé à vouter cette rivière sur tout le parcours qu'elle fait dans notre ville.

Nous publions ci-dessous le programme du concert, suivi de bal, que le *Cercle Symphonique* donnera dimanche prochain, 20 Janvier courant, à 6 heures précises du soir, en la salle du Waux-Hall.

Ainsi que nos lecteurs le remarqueront, le *Cercle Symphonique* s'efforce de nous donner de véritables fêtes musicales et cela suffit pour que l'on ne lui ménage pas les encouragements.

PROGRAMME DU CONCERT.

- a) Grande ouverture Herman.
- b) Lob der Frauën, mazurka J. Strauss.
exécutées par l'orchestre.
2. Cavatine de « Faust », chantée par M. Gigounon, premier prix du Conservatoire royal de Bruxelles. Gounod.
3. a) Allegro; b) Scherzo; c) Final du quatuor n° 39, exécutés par Messieurs Lejeune, Dendal, Marchand et Pietquin. Haydn
4. Fleur des Alpes, fantaisie pour le hautbois, exécutée par M. Deneef, hauboïste solo de la musique du 1^{er} Régiment de Guides, 1^{er} prix du Conservatoire de Bruxelles Lalliet.
5. Chansonnette dite par M. Milo
6. a) Adagio; b) Menuet, du quintette en sol mineur, exécutés par M^{rs} Lejeune, Dendal, Marchand, Declercq et Pietquin
7. Grand air de l'Africaine, chanté par M. Gigounon Meyerbeer.
8. Divertissement pour le hautbois, exécuté par M. Deneef L. Weber.
9. Chansonnette dite par M^r E. Milo
10. « La vie d'artiste », suite de valse, exécutée par l'orchestre J. Strauss.

— Non fait, m' fi....

— I n'faut ni dire non fait, d'jé l'ai bi vu, mi, vo sté sourti avé in paquet din n'gazette quand d'Jean-Louis n'astou pu çl.

— Ça est vrai, dis-sti iun, mais i n'faut ni li dire; no l'avons sté mindgi à Mar-d'Joseuf, même qu'i nos à chéné fin boun.

— Em'perdez pou in fou, qué d' va d'aller vo vindé ainsi. — A c' moumint-là d'Jean-Louis esst intué;

— C'est vous autes, tas d'losses, qu'a v'n' voler m' lapin, dimanche au nute...

— Vo lapin, d'Jean-Louis, no n'savons ni ça qu'v' v' lez dire.

— Woye, woye, faites chennance dé ri tant qué vo v' lez, djé vo connais d'avance; d'ailleurs vo n' d'astez ni à vo preumi.

Toudi est-i' qu'à l'fin i'z-ont avoué, in s'foutant co bi n'miette dé d'Jean-Louis. Mais c'ti-cile en' l'a ni intindu ainsi; il a pris ses témoins éié il est-stévoye in clapant l'uche éié in f'sant chennance dé iesse in colère :

— C'c'èss n'est ri, vo mé l'payerez, tas d'voleurs! dist-i' in sourtant.

El lend'main il a sté fai s'plainte au commissère éié des siens qu'ont sté saisis, ç'a sté les mindgeus d'lapins quand il ont ieu leu citation pou d'aller au tribunal des canaïes. La i'z-ont ieu bel à dire qué c'astou pou fai en' farce.

— Té! té! té! leu-z-a t-i' dit l'juche; allez vous assooir.

In païant ciq francs pou l'lapin, quatre francs d'aminde éié les frais i'z'ont leu compte fait. Elou i n'faut ni d'mander s'i z'ont sté mauvais quand on leu z'a dit après qué sourte dé lapin i'z-avinant mindgi!

CLIPOTIA.

Pendant toute la soirée de dimanche, on a pu voir de grosses futailles vides en face du débit de liqueurs qui sert d'aubette à l'Acrot.

Les passants, ne pouvant s'imaginer ce que cela signifiait, faisaient mille suppositions : les uns soupçonnaient la Gavotte d'organiser un bal populaire; d'autres prétendaient que ces futailles devaient servir de tréteaux à un marchand de complaintes et ils se réjouissaient déjà à la pensée de revoir un spécimen de cette race presque disparue.

L'Acrot, intrigué comme les autres, est allé aux informations et il a appris — les curieux sont toujours attrapés — qu'il s'agissait tout simplement de vidangés que l'entrepreneur de camionnage avait oublié d'enlever.

Un membre du Cercle des Abonnés dit l'un de ces jours à sa mère :

— Man, l'm'aurou bi là 'n' couverte dé vweyatche pou mi mett' su' mes d'g'hous quand d'su' su' l' train....

— Dé qué n'couverte? Allez quer ienn' dé mes viés cottes au guernif, woye!.....

Lundi dernier, il y a eu un petit incident à la séance du Cercle économique.

C'était le jour du versement mensuel : à l'appel de son nom un membre, qui avait fait l'*lundi brousé*, présenta au trésorier sa cotisation de cinq francs en pièces de deux centimes.

Refus catégorique du caissier, obstination du membre, discours des deux parties, interruption tumultueuse de la séance, telles furent les graves conséquences de ce petit incident.

Une dame demandait à sa servante, la veille de la fête des Rois :

— Mais pourquoi les cloches sonnent-elles ainsi?
— Eh bin, madame, est-ce que ce-s-n'est pas d'main la fête de la Reine?
— Comment ça?
— Eli bin, c'est Epiphanie n'est-ce pas son nom?
— Soite!

VILLE DE BRUXELLES.

ÉDEN THÉÂTRE

RUE DE LA CROIX DE FER.

Bureau à 6 1/2 heures. Rideau à 7 1/2 heures.

APPEL AUX WALLONS

GRANDE REPRÉSENTATION WALLONNE

ORGANISÉE PAR LE
THÉÂTRE WALLON DE LIEGE

Direction : V. Raskin.

Dimanche 13 Janvier 1889

Une seule Représentation GALA des plus grands succès du jour

170^e REPRÉSENTATION DE :

TATI L'PERRIQUI

Comédie-vaudeville en 3 actes,
par M^e E. REMOUCHAMPS,

Grande Médaille d'or au Concours de Littérature Wallonne (1885).

Cette pièce a été honorée de la présence de S. M. la Reine des Belges et de S. A. R. le prince Baudoïn.

D'JI VOUX, D'JI N'POUX

Vaudeville en 2 actes par J. DUMOULIN.

Et scène se passe devant l'Had'eliane.

95^e REPRÉSENTATION DE :

LI BLEU-BIXHE

Comédie nouvelle en un acte, par M. A. SIMON.

Ordre du Spectacle : 1^o Li Bleu-Bixhe; 2^o Tati l'Perriqui; 3^o D'ji voux, d'ji n'poux.

Prix des places : Loges, 3 fr.; Parquet, 2 fr.; Parterre, Balcon et Promenoir, 1 franc.

Un violent incendie a éclaté vendredi, vers deux heures du matin, dans une maison située rue Saint-Georges; c'est un voisin qui le premier donna l'alarme et prévint les habitants qui durent se sauver

par les fenêtres. En attendant du secours ils se mirent en devoir de sauver quelques meubles.

Les pompiers, sous le commandement de M. Parlongue, arrivèrent peu après qu'on eût sonné le tocsin. Secondés par les élèves de l'école normale qui possèdent depuis deux ans tous les engins de sauvetage nécessaires, ils lancèrent des flots d'eau sur la maison incendiée; mais leurs efforts devinrent bientôt inutiles et ils durent se hâter à préserver les habitations voisines, dont une surtout a beaucoup souffert.

A trois heures et demie, tout danger avait disparu. De la maison, il ne reste que les murs et quelques pontrelles carbonisées. On ignore la cause du sinistre.

M. le capitaine Brassine, arrivé un des premiers sur les lieux, a dirigé le sauvetage avec M. Parlongue. Remarqué également M. l'échevin Hanon.

Nous lisons dans le manuel du bon sapeur-pompier belge, art. 381 :

« On ne considère un feu comme ayant été bien » attaqué, et les dispositions comme ayant été bien » prises, que lorsque les charpentes entières sont restées debout, après avoir été charbonnées. »

C'est ce qu'on peut constater à la maison incendiée; ainsi nos braves pompiers ont-ils droit à des félicitations.

Vendredi, la police a procédé à l'arrestation d'un individu qui s'était rendu coupable de plusieurs vols dans des magasins de notre ville.

Nos quatre sociétés de tir à l'arc sont constituées en Fédération dont le comité est présidé depuis trois ans par M. Victor Wers.

Les membres de ce comité ont remis, un jour de cette semaine, à leur président un charmant cadeau et lui ont exprimé leur reconnaissance pour l'activité et pour le dévouement qu'il ne cesse de mettre au service de la Fédération.

Éphémérides Nivelloises.

L'Acrot commence cette semaine la publication d'*Ephémérides Nivelloises*. Le succès obtenu par la revue de l'année 1888 nous fait espérer que ces éphémérides seront également bien goûtées de nos lecteurs et nous croyons qu'ils liront avec plaisir la nomenclature des divers événements qui se sont passés à Nivelles depuis sa fondation, ainsi que des traits se rattachant aux hommes qui à un titre quelconque ont illustré notre ville.

Les sources auxquelles nous avons puisé tous ces renseignements nous permettent de garantir la parfaite exactitude des faits que nous rappelons. On voudra bien nous pardonner au début quelques lacunes, cet important travail n'étant pas entièrement terminé; mais nous espérons bien pouvoir d'ici à quelques temps publier une éphéméride pour chaque jour de la semaine écoulée.

On nous pardonnera également les petites plaisanteries qui se glisseront parfois au milieu des faits les plus graves : chacun sait que le véritable Acrot ne laisse jamais passer une occasion de commettre une espièglerie et en cela comme en autre chose, nous sommes bien de notre pays.

1^{er} Janvier 1888. On célèbre, à Nivelles, le jubilé du Pape Léon XIII. Des habitants décorèrent leurs façades et illuminèrent.

2 Janvier 1860. On publie le programme du concours pour l'achèvement de la restauration de l'église St Gertrude dont la flèche a été anéantie par l'incendie du 8 Mars 1859.

5 Janvier 1888. Le froid est si vif que Monsieur D. sort en pardessus.

4 Janvier 1717. La foudre tombe sur le clocher; un incendie se déclare et grâce à l'empressement des bourgeois, on préserve l'église.

L'impression causée par ce sinistre est telle que le chapitre décide, le 19 Juin 1719, de faire célébrer le 4 Janvier de chaque année une messe à St Gertrude.

6 Janvier 1861. Le jury chargé d'examiner les plans de restauration de l'église adopte celui ayant pour

devise : « Les tours à flèches forment l'un des principaux caractères des édifices chrétiens. Que de poésie dans leur symbolique élancement! »

9 Janvier 1855. L'horloge de la ville se détache. Les habitants se plaignent amèrement.

10 Janvier 1855. A l'occasion de la nomination comme échevin de M. Alex. Lagasse, président du comité de salubrité publique, M. E. Hanon exprime au conseil communal la joie que cette nomination fait éprouver aux membres de ce comité.

12 Janvier 1860. Le conseil communal remet solennellement aux sieurs Melotte, Gaspard, Roulent et Deleener une médaille et un diplôme en récompense de leur dévouement lors de l'incendie du clocher.

13 Janvier 1850. Banquet des sous-officiers de la garde civique. Toasts au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, aux officiers et à la garde civique.

ÉNIGME.

L'enfant fait la première avec indifférence,
Sans nul souci du lendemain;
La seconde se trace avec impatience,
On brûle de jouir d'un avenir tout plein;
La troisième s'empreint encore par l'espérance,
Mais bientôt fuit l'illusion;
On fait la quatrième avec insouciance,
Du bonheur palit le rayon;
On écrit la cinquième en jetant en arrière,
Un mélancolique regard;
Pour tracer la sixième on aide sa paupière,
Déjà l'on dit : « il devient tard »;
Pour la septième, au front, s'imprime d'elle-même;
En se courbant le dos on marque la huitième;
Et la neuvième, hélas! on la ferme en tremblant!
On en fait dix bien rarement!...

Le mot de l'énigme du dernier numéro est : Dictionnaire.

Ont deviné : l'Half-en-Halvo-Club, déjà nommé; un Meg nivellois.

La prime offerte par l'Half-en-Halvo-Club a été tirée en présence de M^{me} Marie Dumonceau, et de MM. Adolphe Paul et Gustave Degroot.

Elle est échue à M. L. G., qui est prié de faire connaître son adresse; faute de ce faire, la prime sera vendue publiquement au profit de l'œuvre antiesclavagiste.

État-civil de Nivelles.

Du 5 au 12 janvier.

NAISSANCES. Clément-Charles-Ghisl. Van Hoecke. — Alfred-Antoine-Jean-Baptiste-Hubert-Ghislain Lacroix. — Angèle-Irma-Marie-Ghislaine Lefort. — Jeanne-Marie-Thérèse-Ghislaine Liétart. — Louise-Rose-Ghislaine Liétart.

DÉCÈS. Sylvain-Joseph-Ghislain L'hermite, 46 ans, journalier, célibataire; — Marie-Thérèse Delaby, 62 ans, ménagère, épouse de Fortuné-Ghisl. Mahauden; tous 2 décédés boulevard de la Batterie. — Clément Hannart, 57 ans, rhabilleur de meules, célibataire, décédé rue de Soignies.

Marchés de Nivelles du 12 Janvier.

Froment les 100 kilogs, 18,75 francs — Seigle 12,50 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,75 — Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage d'**huîtres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

On peut se procurer L'ACROT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand'place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

A la requête de M^{me} V^e Louis Gossieau et des
héritiers de son mari;

Le lundi 21 janvier 1889, à 2 heures,
chez M. Félix Fiasse, cabaretier en la dite ville,
le dit notaire procédera à l'adjudication défi-
nitive

d'une très-jolie MAISON

de construction récente avec atelier, situés à
l'angle de la rue du Géant et du boulevard de
l'Esplanade vers lequel elle a sa façade, sur la
minime mise à prix de 10,000 francs.

Les notaires PARADIS et LEBLOND, rési-
dant à Nivelles, adjudgeront définitivement le
lundi 28 janvier 1889, à 2 heures, chez M. Du-
fond en l'estaminet *Sainte Barbe*, en cette ville,
à la requête des héritiers de Germain Voituron
et de Françoise Guignardé, en exécution d'un
jugement rendu par le tribunal de 1^{re} Instance
séant à Nivelles, le 16 Octobre 1888, par
devant M. le Juge de paix du canton, confor-
mément à la loi du 12 Juin 1816,

UN GROUPE DE MAISONS

situé faubourg de Mons à Nivelles, divisé en
4 lots, adjugés provisoirement pour la modique
somme de 5900 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser aux
dits notaires et à M^r Louis CASTELAIN, notaire
au même lieu.

VICTOR-ANTOINE DERNY,

GARDE-MALADES, 28, RUE DE CHARLEROI A NIVELLES
entreprend le service de table et continue à
soigner les malades et à ensevelir les
morts; on trouve aussi chez lui le terrible
poison pour les mites.

Fabrique et Magasin DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES
EN CHÈNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies
Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Vente de Parapluies et Ombrelles
Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR
rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

Ce que l'on n'a jamais vu :

Un cocher de fiacre poli, une belle-mère
aimable et un marchand vendant en-des-
sous du prix coûtant.

C'est pourtant ce que fait la

MAISON DETRAUX,

RUE DE NAMUR, 30, A NIVELLES,

qui, par ce temps de crise, estime que les ca-
deaux de nouvel an ne doivent pas en souffrir.

A ce propos, elle offre à tout le monde,
pendant la période des étrennes, à dater de ce
jour jusque fin janvier, une réduction excep-
tionnelle de 20 % sur tous les articles à ce
destiné.

La même maison tient toujours, à des prix
également réduits de 10 %, tous les objets
ordinaires en verre, cristaux, faïences, grosse
poterie, etc., etc.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier
GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-
serves — Jambon — Vins et liqueurs —
Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours
à 7 heures du matin.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux
en grès vernissés pour canalisations, égouts,
courbes, raccords, syphons, sterfsputten et
vases de latrines ordinaires et à syphons: le
tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-
res. — Poteries de grès vernissés. — Ciment
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER
FAÇONS GARANTIES

	depuis 10 fr.
pour hommes,	" 20 "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	" 27 "
moscova, id. bordé, soigné,	" 30 "
id. bordé, double-satin français,	" 33 "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	" 36 "
pour enfants,	depuis 16 fr.
pour hommes, très soigné,	" 18 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	" 24 "

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

PARDESSUS

COSTUMES